

École primaire
316 route de Thoiry
01630 SERGY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 09/11/2023
07/03/2024



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANT			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M ^{me} JONVILLE Lydie	X		
Maire : M ^{me} MOINE Catherine	X		
M ^{me} MICHAUD Amélie	X		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
M ^{me} CHATELAN Céline	X		
M ^{me} CORDIER Emeline		X	
M ^{me} DI SANTO Nelly	X		
M ^{me} GENTELET Inès	X		
M ^{me} GUILLOT Julia	X		
M ^{me} JOMAIN Erika	X		
M ^{me} LEIMBACHER Aline	X		
M ^{me} PERRACHON Cindy	X		
M ^{me} PEYRONNET Laurie	X		
M ^{me} DI SANTO Nelly	X		
M. VERDON Thibaut	X		
Un des maîtres du RASED : M ^{me} WATEL Delphine	X		
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
M ^{me} DELAMARE Audrey	X		
M ^{me} SAFARIKOVA-BRACKE Tatiana	X		
M ^{me} MERMINOD Marie-Hélène	X		
M. BECHLER Cyprien	X		
M ^{me} CHAMBON Virginie	X		
M ^{me} JURGA Katarzyna		X	
M ^{me} MERGLEN Nelline	X		
M ^{me} KRIGE Sara	X		
M ^{me} NAVID Anna	X		
M ^{me} ARRUFAT Ioanna (suppléant)	X		
M ^{me} TISSOT-BAKRA Caroline (suppléant)	X		
M ^{me} JONES Madeleine (suppléant)		X	
M ^{me} CHEVASSUS Marie-Cécile (suppléant)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M ^{me} WATEL	X		
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M ^{me} PIQUARD Aurélie	X		
Coordinateur :			
D.D.E.N. :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			
Invité : M. L'Inspecteur de l'EN, M. PARRA		X	

Procès-verbal établi le 07 / 03 / 2024

La présidente, directrice de l'école
Nom : JONVILLE Lydie
Signature

La secrétaire,
Nom :
Signature

Date : jeudi 7 mars 2024

Heure de début : 19h

Monsieur l'Inspecteur est excusé.

Ordre du jour :

- ⇒ points d'information : présentations, situation de l'école et rentrée 2024, informations générales sur l'école
- ⇒ sujet 1 soumis à avis : Informations concernant la vie des élèves
 - nombre d'avis positifs : 20/20
 - nombre d'avis négatifs : 0/20
- ⇒ sujet 2 soumis à vote : Organisation du temps scolaire à la rentrée 2024
 - nombre de votes pour la reconduction : 19/20
 - nombre de votes pour le changement : 1/20

Heure de fin : 21h30

1 Situation de l'école et rentrée scolaire 2024

Lundi 4 mars, 242 élèves seront présents.

PS/MS/GS 1 : 11+11+7=29 Nelly DI SANTO ATSEM : Véronique GAVI Charlène CAMUS (vendredi)	PS/MS/GS 2 : 10+11+6=27 Céline CHATELAN (M, J et V) et Laurie PEYRONNET (L) ATSEM : Giuliana PETERLINI	PS/MS/GS 3 : 10+11+7=28 Laurie PEYRONNET (Ma, J et V) et Lydie JONVILLE (L) ATSEM : Valérie GOLZ
GS/CP : 9+17=26 Aline LEIMBACHER ATSEM (matin) : Rim HOUARI	CP/CE1 : 18+9=27 Erika JOMAIN (L, J et V) et Emeline CORDIER (M)	CE1/CE2 A : 9+17=26 Inès GENTELET
CE1/CE2 B : 10+16=26 Thibaut VERDON	CM1/CM2 A : 17+10=27 Cindy PERRACHON	CM1/CM2 B : 15+10=25 Julia GUILLOT

2 élèves bénéficient de l'aide d'un AESH (M^{me} CROCHET KOCHER Uschi).

Répartition par niveau :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
31	33	29	35	28	33	32	20

Les prévisions pour la rentrée scolaire 2024 sont :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
30	30	33	29	34	27	32	31

Total : 246

Pour l'école : pas de situation particulière concernant une ouverture ni de fermeture.

Depuis le 1^{er} Conseil d'école : 1 radiation

2 Informations sur le fonctionnement de l'école

a) Informations générales sur l'école

- Sécurité

Essai PPMS risques majeurs : jeudi 30 novembre

Un autre essai est à organiser.

- CR du Conseil des délégués d'élèves du vendredi 16 février à 15h30

Le distributeur de savon ne fonctionne plus dans les toilettes des filles.

Remplacer les porte-manteaux verts, car ils se dévissent et tombent.

Nettoyer la cour de l'école

Mettre des porte-manteaux dans la cour (à côté du banc de l'amitié)

Avoir un petit jardin pour faire des plantations

Remerciements :

le Sou des écoles, la mairie

le maître et les maîtresses, la directrice

les dames de cantine et de la garderie, les femmes de ménage, les services techniques

les parents accompagnateurs, les dames de la bibliothèque

- Point sur les travaux et les demandes

La directrice propose, que le point sur les travaux et les demandes concernant le matériel informatique, qui sont en cours de traitement, soit reporté à un Conseil d'école ultérieur. La mairie propose de gérer en direct avec l'école les questions relatives à l'intendance du bâtiment en agendant des réunions spécifiques avant chaque Conseil d'école.

Intervention de Madame le Maire, du Directeur Général des Services :

La mairie annonce qu'elle ne pourra pas participer au financement du projet de voyage des CM1-CM2, car la demande vient d'être faite et le budget a déjà été voté. Le corps enseignant demande un calendrier des dates des conseils municipaux afin de pouvoir faire leurs demandes dans les délais attendus pour les prochaines années scolaires. Grande dépense à prévoir en début d'année.

Par exemple, pour un voyage scolaire de fin d'année avec nuitées, il faut s'y prendre au moins quatre mois à l'avance.

Pour les voyages, les projets et les dépenses d'investissement (informatique, équipement) ayant un budget conséquent, les demandes doivent être faites avant le vote du budget, c'est-à-dire en décembre.

La mairie souhaite que les voyages scolaires ne soient pas toujours organisés pour le même niveau. Les enseignants relèvent que l'organisation d'un voyage n'est pas obligatoire et dépend de l'investissement et du projet de chaque enseignant. Par ailleurs, comme les élèves changent de niveau d'année en année, ce ne sont pas les mêmes élèves qui bénéficient toujours d'un voyage.

b) Informations concernant la vie des élèves

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les séances d'APC continuent.

- Visite médicale des élèves :

Elle a eu lieu pour les MS et les CP.

Quelques élèves de GS pourront avoir une visite médicale avec l'infirmière scolaire.

- RASED

L'enseignante spécialisée du RASED, qui intervient sur plusieurs écoles, travaille avec des groupes d'élèves. La composition des groupes change en fonction des besoins et est déterminée en collaboration avec les enseignants des différentes classes. L'enseignante Rased, Delphine Watel, vient d'être nommée et a la charge d'accompagner les enfants en difficultés principalement en français et mathématiques sur 8 écoles de Saint-Genis et l'école de Sergy. Elle tourne en fonction des périodes et sera présente pour la quatrième période pour répondre aux besoins des enfants identifiés deux fois 45 minutes par semaine.

Elle intervient dans une salle dédiée au-dessus du bâtiment des maternelles où elle accueille des petits groupes d'élèves de la GS au CM2. Elle collabore avec le psychologue scolaire de la circonscription. Elle souhaite s'investir et a un budget qui lui permettra d'acheter du matériel pédagogique adapté.

- Affectation 6^e

La campagne d'affectation pour la 6^e va commencer vendredi 8 mars et se poursuivra jusqu'au mois de juin.

- Évaluation d'école

Le pré-rapport de l'évaluation externe est rédigé. Le rapport synthétique devrait être présenté au 3^e Conseil d'école.

- pHARe

Tout au long de l'année, l'école va suivre des actions dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Première mobilisation : jeudi 9 novembre 2023

Questionnaire

Seconde mobilisation : 6 février « Safer Internet Day »

À partir du 6 février et jusqu'à la fin du mois de mars

Kits d'ateliers à utiliser pour CE2, CM1 et CM2

Il y aura aussi un guide interactif pour les parents sur le site de l'école.

Troisième temps : Prix Non au harcèlement

Affiche produite et présentée au concours

- Projets effectués, en cours ou déjà prévus

- Grand décloisonnement avec tous les élèves jeudi 14 et vendredi 15 décembre (matinées) : décloisonnement art visuel : préparation des décorations pour le marché de Noël.
- Pour les CM1/CM2 : ski alpin 3 séances réalisées sur 5 du 11 janvier au 8 février. Sur les deux premières séances : beau temps et belle neige.
- Spectacle Mute à l'esplanade du lac Divonne les bains le 18 janvier pour CP/CE1 et CE1/CE2 B. 4 artistes, cirque acrobatique. Travail en amont et après dans les classes.
- Ateliers slam le 22 et le 23 janvier pour CM1/CM2 A et B en lien avec le Petit prince Slam à l'esplanade du lac Divonne les bains. Avant le spectacle intervention des artistes en classe.
- Carnaval : vendredi 9 février le défilé a été possible.
- Cinéma le 16 février à Saint Genis Pouilly pour GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B suite à l'annulation de dernière minute de la sortie raquette. Les enseignants du cycle 2 ont organisé une sortie au cinéma pour aller voir le film de Michel Oslo, *Ivan Tsarevitch et la princesse changeante*.
- Atelier fresque sur le thème de la montagne autour des saisons, de la faune et de la flore du Jura avec un artiste pour toutes les classes de Cycle 2 sous le préau. Quatre panneaux seront réalisés, soit un par classe.
- La classe de CP-CE1 d'Erika et d'Emeline a mis sur pied un projet de correspondance avec une autre classe de CP de Cessy dans laquelle enseigne Emeline (complément du poste d'Erika le mardi). Une rencontre sera organisée entre les élèves.
- Natation pour CP, CE1, CM1 et CM2 du 4 au 28 mars pour 8 séances
Séances adaptées au niveau des enfants. Retours plutôt positifs suite aux deux séances déjà déroulées.
- Physioscope pour CM1/CM2 A et CM1 et CM2 : jeudi 14 mars- dans le cadre d'un projet du CERN, se mettre dans la peau d'un chercheur. Expérience sur quelque chose d'invisible qui se trouve dans la boîte et d'en déterminer la matière. La classe ne pourra participer aux conférences, mais le fera en visioconférence. Visite du physioscope de Genève.
- Classe verte pour PS/MS/GS 1, 2 et 3 à Lamoura lundi 7 et mardi 8 mai : ateliers adaptés en fonction du niveau des enfants, groupes hétérogènes. Remerciement pour les parents et les enseignants. Seulement 10 enfants qui ne participeront pas.

- Sortie randonnée prévue le 31 mai à La Vattay pour GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B
- Kermesse samedi 29 juin
- Mardi 2 juillet les Olympiades
- Sortie de fin d'année le 4 juillet à la maison du Parc à Lajoux pour GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B
- D'autres projets sont en préparation.

Remarque concernant l'annulation de la sortie raquette prévue le 26 janvier.

Le moniteur a reçu l'information comme quoi la station était fermée la veille. L'information était que le sol n'était pas praticable et potentiellement dangereux. Mais la salle hors sac n'était pas disponible. Volonté de reporter, mais il était impossible de trouver un nouveau créneau avec la compagnie de bus.

Madame Michaux propose à l'équipe enseignante un projet pédagogique, découvert à la conférence des maires de France, sur les mémoires de l'esclavage. Les activités proposées aux enseignants sont déclinées pour les différents niveaux par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

Cette association fait un trait d'union entre l'histoire de l'esclavage et les problématiques actuelles liées au racisme.

- Financement

La majorité des projets, sorties ou voyages scolaires sont financés par le Sou des écoles. Pour le moment et en tenant compte des sorties et voyages prévus, les dépenses sont presque de 14 000 euros.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le budget alloué par la mairie et utilisé a été de plus de 13 000 euros.

Pour 2023-2024, la mairie finance les moniteurs de ski (1700 euros) ainsi que les séances de natation (Pour 4 créneaux : 1062,40 euros par jour de natation). Elle finance aussi une partie des voyages scolaires à hauteur d'1/3 du budget du voyage.

3 Organisation du Temps scolaire à la rentrée 2024

OTS actuelle : 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Réponses des parents :

À la date du 07 mars 2024, nous avons recueilli 150 réponses.

Souhaitez-vous conserver la semaine de 4 jours ?

OUI : 83,8 %

NON : 11,5 %

SANS POSITION : 4.7 %

Réponse de la mairie : dans le PV du conseil municipal. Favorable à la reconduction du fonctionnement à 4 jours.

Réponses des enseignants : favorable à la reconduction du fonctionnement à 4 jours.

Nombre de voix	Reconduction OTS	Changement OTS
Mairie	1	
Parents	8	1
Enseignants	10	

- nombre de votes pour la reconduction de l'OTS (4 jours) : 19

- nombre de votes pour un changement : 1

4 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

QUESTIONS POUR L'ÉCOLE :

Q 1 : Comment est organisée, au niveau hebdomadaire, la pratique sportive à l'école, les recommandations prévues par le ministère étant de 30 minutes par jour ? Y a-t-il une cohérence pédagogique au sein de l'école ou chaque classe organise-t-elle son temps de sport différemment ?

Chaque classe organise son temps de sport différemment.

Les 30 minutes Activité Physique Quotidienne (APQ), mais c'est un temps qui peut être fractionné et combiné sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaire. S'il y a une séance d'EPS alors l'APQ y est incluse.

L'EPS a une répartition annuelle.

Les enseignantes de maternelle programment des séquences communes pour les trois classes.

Q 2 : Comment sont réparties les différentes activités sportives entre les niveaux ?

Nous notons que les CM1 et CM2 ont accès à des cours de ski tous les jeudis de janvier / février et que tous les niveaux du primaire auront accès à la piscine de Saint-Genis en février et mars, excepté les CE2. Est-ce que des activités sportives spécifiques pour les CE2 sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire (classe verte, sorties découvertes...) ? Est-ce que la sortie raquettes annulée sera reconduite ou remplacée par un autre projet ?

Les élèves actuellement en CE2 ont déjà eu natation lorsqu'ils étaient en CP en juin 2022, alors que tous les autres niveaux n'ont pas eu natation depuis le début de leur scolarité à Sergy. Excepté l'année scolaire 2021-2022, il n'y avait plus eu de créneaux pour les cours de natation depuis la rentrée 2018-2019.

Lors de l'organisation, l'équipe enseignante et la mairie ont dû faire un choix en fonction des priorités de l'Éducation nationale (pour les CP-CE1 et les CM1-CM2) et du nombre de créneaux obtenus.

Les groupes sont constitués de manière hétérogène avec des objectifs différents selon le niveau des enfants.

La mairie précise que la pérennisation des créneaux piscine n'est pas acquise.

Q 3 : Peut-on savoir comment se situe l'école de Sergy par rapport aux résultats des évaluations nationales ? Les parents ont apprécié le retour fait pour leur enfant, mais certains souhaiteraient savoir si le ministère de l'Éducation nationale rend ces résultats publics.

Les résultats nationaux ne sont pas publics et seuls les résultats des élèves de la circonscription sont transmis aux écoles. La directrice nous transmet que les résultats des élèves de l'école de Sergy suivent à peu près les résultats de la circonscription.

Ces évaluations à visées statistiques aide également les enseignants à déterminer des priorités pour les élèves de leur classe.

Q 4 : Qu'en est-il de l'enseignement de l'anglais dans les classes de maternelles et de primaires ? Serait-il possible de faire venir un intervenant extérieur à l'école pour cet enseignement ? De façon fixe, hebdomadairement par exemple. Quelqu'un engagé par la mairie ? Un bénévole ? Quels seraient les possibilités ou les freins à cet enseignement par rapport à l'Éducation nationale ?

L'Éducation nationale a réduit le nombre d'intervenants et n'y est pas favorable. L'enseignant est polyvalent et se doit donc d'assurer cet enseignement lui-même, comme l'enseignement de la musique.

Pour cette année scolaire, l'enseignement de l'anglais se fait :

En maternelle, une séance par semaine.

En élémentaire, la séance a lieu, les mardis ou vendredis, lorsque les élèves sont en cours de langue au lycée international de Ferney-Voltaire. Cela peut aussi être mis en place sous forme de rituels (date, météo), il s'intègre parfois dans des projets interclasses comme lors de la fête d'Halloween entre les GS-CP et les CM1-CM2.

Q 5 : Comment est pris en charge l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques ? Est-il suffisant à l'école de Sergy ?

Il y a des Conseils des maîtres dédiés aux EBEP (Elève à Besoins Educatifs Particuliers), des demandes RASED faites pour le psychologue scolaire et l'enseignante spécialisée du RASED, des séances d'APC, des projets constitués entre enseignant et parents : PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), ainsi que des PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Le RASED est intervenu plusieurs fois avec différents groupes dans l'école.

L'implication des parents dans le suivi scolaire de leur enfant est un facteur important de réussite.

Pour tout élève avec des difficultés, il y a au minimum un PPRE (document qui pointe les objectifs principaux), en plus des différenciations mises en place en classe.

Les élèves en situation de handicap, le dossier est transmis à la MDPH qui donne droit à des heures d'AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) selon les besoins de l'enfant. Pour l'école de Sergy, chaque élève bénéficie de la totalité des heures d'AESH qui leur sont allouées, ce qui est loin d'être le cas dans toutes les écoles.

Q 6 : Serait-il possible d'avoir un tournus des enseignants de primaire au portail, particulièrement le matin, moment où les parents déposent les enfants ?

Les roulements sont compliqués à mettre en place. Mais les enseignants essaient de changer ceux qui sont au portail d'une période sur l'autre. Par contre, ils communiquent les informations reçues au portail au collègue concerné.

5 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

Pour la mairie :

Q 1 : Qu'en est-il du service minimum en cas de grève ? Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de service minimum pour les maternelles (comme lors de la dernière grève) alors même que l'école est obligatoire à partir de 3 ans ?

La mairie organise un service minimum en fonction du nombre d'agents disponibles. Les élémentaires sont privilégiés, car en maternelle il faut plus d'agents par enfant en termes d'encadrement légal.

De plus, les agents peuvent aussi faire grève et dans ce cas, les municipalités ne sont pas en mesure d'assurer le service minimum. Ce n'est pas une obligation légale.

Q 2 : Les parents continuent à s'interroger sur l'absence d'un centre de loisirs dans la commune et font remarquer qu'ils auraient besoin de cet équipement. En effet, des communes plus petites que la nôtre ont des centres de loisirs (Crozet) et nous devons faire appel aux services des autres communes.

L'ouverture d'un centre de loisirs est un objectif par rapport à l'évolution du service périscolaire. Le centre de loisirs est néanmoins dépendant du recrutement des agents nécessaires. Actuellement, les ressources humaines et les difficultés de recrutement ne permettent pas d'envisager la mise en place d'un centre de loisirs qui serait équipement municipal. Il manque à ce jour 2 voire 3 postes d'agents pour le périscolaire et la cantine. Aucun candidat n'est intéressé par ces postes trop précaires pour le pays de Gex.

La mairie précise que c'est un projet auquel elle souhaite faire voir le jour pour répondre aux besoins des usagers. Il est d'abord nécessaire de stabiliser l'équipe du périscolaire pour se projeter vers un centre de loisirs. Dans le projet d'agrandissement et de restructuration de l'école de Sergy, des locaux sont prévus pour un centre de loisirs.

La mairie met en avant l'offre de stages multisport au centre sportif pendant les vacances scolaires.

Q 3 : Questions récurrentes : Y a t-il des évolutions ?

- passages piétons

Point non-traité

- parking

La réflexion se poursuit suite au sondage mené en début d'année auprès des parents d'élèves. Une phase de test est prévue prochainement qui permettra de créer un sens de circulation unique au sein du parking. Les parents n'auront accès au parking que par la route de Thoiry et entreranno par la première entrée proche de la salle Calame pour sortir au bout du parking (création d'une nouvelle sortie) et revenir en passant par la route devant l'école. L'entrée du parking centrale située face à l'école maternelle sera condamnée.

La mairie rappelle que les places pour les personnes en situation de handicap doivent être laissées libres et invite les parents à plus de civisme (vitesse et parking sauvage).

- ombrage de la cour des maternelles

Les parents délégués insistent pour trouver une solution à court terme quant à l'exposition excessive au soleil de la cour des maternelles. Plusieurs idées sont avancées.

La mairie est consciente du problème, mais elle réfléchit à une solution à plus long terme qui viendrait s'intégrer à la rénovation du bâtiment A. Elle s'engage néanmoins à étudier des solutions pour cette fin d'année scolaire afin de protéger les enfants sur le temps scolaire et périscolaire.

- nouveau bâtiment : où en est l'étude ?

L'étude de structure a validé la construction d'une dalle sur le bâtiment A qui pourra donc être agrandi pour créer de nouvelles classes.

La commune étant trop endettée, elle ne peut engager le projet dans l'immédiat. Elle assure qu'un concours d'architectes sera lancé avant la fin du mandat municipal. L'actuelle municipalité a la volonté d'engager ce projet important pour le village dont la démographie ne cesse d'augmenter (ZAC en 2026 et autres projets immobiliers) et de le voter pour assurer l'agrandissement de l'école dans les prochaines années.

- aménagement extérieur : sécurisation et engazonnement du nouveau bâtiment

L'engazonnement est prévu en mars : l'herbe ne sera pas accessible jusqu'aux vacances d'été. L'espace sera rouvert en septembre.

Les parents délégués demandent qu'une solution soit trouvée, pendant cette période, pour permettre aux enfants de continuer à jouer et courir. Une des pistes envisagées serait d'occuper à cet effet une partie du parking des Peupliers.

- renouvellement du mobilier dans les classes

La demande est en cours et le renouvellement du mobilier est prévu au budget. Des représentants des enseignants et des parents seront associés au choix. L'objectif est que ce nouveau mobilier soit modulable et utilisable, quel que soit le niveau. L'équipe enseignante relève que certains points ont avancé. Presque tous les ordinateurs peuvent désormais utiliser le photocopieur de l'école. Quant au routeur présent en salle des maîtres, il fonctionne.

Madame le Maire déplore de plus en plus de comportements inadéquats de certains parents d'élèves de l'école envers les agents du service périscolaire. Les agents sont compétents, ils sont présents pour créer un environnement d'apprentissage et de vie en société aux enfants qui leur sont confiés.

Elle rappelle toutefois que la mairie est présente pour écouter les parents et leurs préoccupations. Elle encourage à plus de civisme dans la commune. Les parents sont invités à prendre plus soin des enseignants, des agents du périscolaire et les agents des services techniques.

Enfin, Madame le Maire, le DGS et l'adjointe à la vie scolaire remercie chaleureusement l'ensemble du conseil d'école.

Remerciements

Nous remercions spécialement la mairie et l'école pour l'obtention des créneaux piscine à Saint-Genis-Pouilly. Après toutes ces années, les parents sont vraiment très heureux.

Nous remercions vivement l'équipe enseignante pour tous les projets pédagogiques menés. Les enfants sont ravis des sorties sportives, culturelles (théâtre, cinéma...) et de tous les projets de vie (Noël, Halloween, Carnaval...) de l'école.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe pédagogique de l'école de Sergy, le personnel du périscolaire et les élus municipaux pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants.

Nous remercions Madame la Maire et le DGS pour leur présence à ce conseil.

FIN : 21h30